

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21/05/2010

Tous présents

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 – Délibérations

- commission d'appel d'offres

Le CM régularise le remplacement de Louis Ety par Marie-Claude Massacrier, à la commission d'appel d'offres.

- embauche saisonniers

Bastien Chazal, appelé à d'autres fonctions sera remplacé par Lucas Barthélémy.

- Tableau du XVIIème de l'église St Cyr

Nous avons déjà obtenu une subvention de 20% de la DRAC, nous sollicitons le Conseil Général pour obtenir un complément de 10%, pour la restauration du tableau de l'église St Cyr.

2 – Travaux

Les commissions d'appel d'offres se sont réunies et ont sélectionné les entreprises suivantes :

Pour la tranche 2 : traversée du Pavé : 2 lots.

Lot maçonnerie : DEMARS

Lot aménagement, espace et voirie : EIFFAGE (Andrézieux)

Le CM accepte le choix de la commission pour ces 2 lots.

Pour la cantine de l'école : 8 lots.

Lot maçonnerie : SMC

Lot menuiserie : SOUCHON

Lot plâtrerie peinture : CELLIER

Lot chauffage : CHARBONNIER

Lot carrelage : DECORIAL

Lot électricité : GAYRAUD

Lot élévateur : LOIRE ASCENSEUR

Le CM approuve le choix de la commission pour ces 8 lots.

Le Conseil général ne verse désormais les subventions qu'en fin de travaux payés. La municipalité doit donc faire l'avance de la trésorerie. Ceci a pour conséquence d'étaler les travaux et de faire des choix de priorité. L'urgence des travaux à réaliser en 2010 concerne l'aménagement à l'école du bâtiment sud (restaurant scolaire et plafond salle de classe). Ils débiteront rapidement fin juin pour achèvement avant la rentrée. Plusieurs réunions préparatoires sont prévues d'ici là.

3 – Intercommunalité

Projet Petite Enfance

L'intérêt communautaire de ce projet a été voté à l'unanimité, le 18 mai lors du conseil communautaire.

Le conseil communautaire a décidé d'abandonner l'idée de l'achat d'un bâtiment ancien sur la commune de Marcilly pour réaliser ce projet. Il envisage l'achat d'un terrain pour implanter une construction neuve à proximité de la RD8.

M. le Maire a adressé une mise au point sur la méthode de travail entre commune et CCPA pour la « Petite Enfance » en date du 21 mai au président de la CCPA. Copie a été remise à tous les conseillers.

La viticulture

Devant les difficultés rencontrées par certains viticulteurs, le conseil communautaire s'est prononcé pour participer à la création d'une structure en vue d'éviter d'importants arrachage de vignes en zone AOC « Côtes du Forez ».

Le grand pré

Lors de ce conseil, les élus et le personnel de la communauté de communes du pays d'Astrée, ont été conviés à la visite du château de la Bâtie d'Urfé, et à découvrir pour la plupart, ce qui sera appelé « le Grand Pré », un espace de détente aux abords du Lignon présent dans le roman de l'Astrée. Les travaux d'aménagement ont déjà commencé.

4 – Assainissement : extension la Garde

Dans le précédent compte-rendu, nous avons relaté la difficulté pour le calcul de la PVR pour le chemin de la Garde. Le bornage des 2 côtés de la voie est nécessaire pour ce calcul. Nous sommes dans l'attente d'une réponse du propriétaire de la partie Ladret.

5 – Personnel

La commission du Personnel se réunit ce mercredi 26 mai à 18h30, pour le régime indemnitaire et pour examiner les 24 dossiers présentés à ce jour pour la candidature au poste de secrétaire de mairie.

Cécile CHAZAL a été remplacée pendant 6 semaines par Marie-Hélène FRERY (rémunérée par le Sou des écoles).

Le CM accepte de verser au Sou des écoles, une subvention compensatrice.

6 – Questions diverses

Le passage pour piétons sur la RD 8 pourrait être déplacé pour des raisons de sécurité, et permettre la traversée en 2 temps. Les travaux d'équipement de la voie seront assurés par le Département, la signalisation et l'entretien par la commune.

Le panneau stop au carrefour d'entrée nord doit être déplacé après élagage des arbustes du terrain public.

COCA : le comité de pilotage doit se réunir pour la 1^{ère} fois en Juin.

Sortie du personnel : le 25 septembre 2010

Prochain conseil municipal le vendredi 2 juillet 2010 à 20 heures.